



Le CNP Saint-Martin
recherche

Un ERGOTHÉRAPEUTE (h/f) - Réf. ERGO0418

VOTRE MISSION

L'ergothérapeute, en partenariat avec le bénéficiaire et l'ensemble des intervenants internes et externes impliqués dans la prise en charge, mène des observations afin de planifier et réaliser des interventions thérapeutiques orientées « care » et « cure » pleinement inscrites dans la réforme des soins de santé mentale jeunes, adolescents et adultes.

L'ergothérapeute accompagne le bénéficiaire à recouvrer ou conserver un développement optimal dans sa participation sociale par la création de dispositifs de soins, tout en tenant compte de ses potentialités, de son parcours de vie et de son environnement et ce, conformément aux A.R. du 08 juillet 1996 concernant la liste d'actes repris dans l'article 23, § 1er, alinéa 1er de l'A.R. n°78 du 10 novembre 1967.

VOTRE PROFIL

- Être en possession du diplôme de bachelier en ergothérapie.
- Obligation d'un numéro de visa ergo.
- Expérience en milieu hospitalier et/ou en psychiatrie.
- Une expérience en unité médico-légale (loi de Protection des Personnes Malades Mentales) constitue un atout.

NOUS VOUS OFFRONS

- Contrat : CDD de 19h00/semaine (mi-temps), avec possibilité de reconduction.
- Une rémunération conforme au barème de baccalauréat, à la législation et aux conventions collectives de travail en vigueur.
- Des chèques-repas, une intervention dans les frais de déplacements.

**Merci de vous inscrire uniquement via notre site WEB
via le lien JOBS ► POSTULER
avant le 26 avril 2018**

et d'y déposer votre CV et lettre de motivation.

► www.cp-st-martin.be